



Groupe PS

Bruxelles, le 15 mai 2016

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe**

Concerne : Conseil communal du 26 mai 2016

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, nombreux furent ceux qui décidèrent de tout faire pour que l'horreur des conflits armés, des massacres de masse ainsi que des camps de concentration et d'extermination nazis ne se reproduise plus jamais. Au début des années 90', des partis et des mouvements d'extrême droite ont à nouveau fait leur apparition tant au nord qu'au sud du pays ainsi qu'en Europe. Aujourd'hui, bien des idées liberticides sont devenues banales et certains n'hésitent plus à affirmer que tout cela n'a jamais existé. Une vigilance de tous les instants reste indispensable car les formations et les partis extrémistes modernisent leur communication, dissimulent leurs intentions sous des slogans réducteurs et des simplifications mensongères. Ils pourraient acquérir ainsi une nouvelle respectabilité.

Au niveau communal aussi il est de notre responsabilité de rappeler le passé, de lutter contre l'extrême-droite et de promouvoir les valeurs démocratiques.

Pour cela, je propose que la commune de Berchem-Sainte-Agathe rejoigne le réseau « Territoires de Mémoire ».

Les Territoires de la Mémoire asbl

Il s'agit d'un centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté qui s'oppose à tous les extrémismes et à la montée des idées d'extrême droite en particulier. Pour effectuer un travail de Mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales. Aujourd'hui, le centre est reconnu comme une organisation communautaire d'Éducation permanente et est devenu un centre de ressources relatif à la transmission de la Mémoire (décret « Mémoire ») reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est membre du réseau Histoire & Citoyenneté ; Geschiedenis & Burgerzin (avec le Mémorial national du fort de Breendonk, le Musée Juif de la Déportation et de la Résistance et le Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Ensemble, ils développent un programme pédagogique pour les relais éducatifs en partenariat avec l'Institut de Formation des Enseignants en cours de carrière. L'association est également déléguée de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA).

Etre membre du réseau Territoire de Mémoire, cela veut dire quoi ?

- 1) Le réseau met de très nombreux outils à disposition des communes: transport gratuit des groupes scolaires, animations, formations, dossiers pédagogiques, médiathèque, voyages accompagnés dans les camps nazis,...
- 2) Les entités adhérentes s'engagent :
 - à sensibiliser aux dangers du racisme, de la xénophobie et de la résurgence du fascisme ;
 - à faire prendre conscience des mécanismes pouvant aboutir aux exclusions ;
 - à favoriser un consensus démocratique et la construction d'une société juste, progressiste et fraternelle.
- 3) L'entité devient :
 - Un partenaire citoyen pour renforcer le cordon sanitaire éducatif,
 - Un partenaire pédagogique en favorisant les échanges avec tous les acteurs de l'éducation,
 - Un partenaire financier en soutenant l'action de l'association,
 - Un partenaire culturel en disposant de nombreux outils et ressources à sa disposition.

Qu'est-ce que cela coûte ?

Il y a une participation financière allant de 125 EUR au minimum à 2500 EUR au maximum. Une formule de 0,025 EUR par habitant est également proposée (soit entre 600/700 EUR)

D'autres communes de la Région ont déjà rejoint ce réseau: Anderlecht, Bruxelles, Evere, Jette, Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre.

Je pense que notre commune et ses habitants auraient beaucoup à gagner en adhérant à ce réseau.

Proposition de motion :

Le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe:

- décide que la commune de Berchem-Sainte-Agathe adhère au réseau « Territoires de Mémoire ».
- demande au Collège de prendre les contacts nécessaires avec l'asbl « Les Territoires de la Mémoire » pour mener à bien l'adhésion à ce réseau.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Yonnec Polet,
Chef de groupe